### WikipédiA

# **Pointe de Givet**

La **pointe de Givet**, également parfois nommée *botte* ou *doigt de Givet* ou encore *pointe des Ardennes*, constitue l'extrémité nord du département des <u>Ardennes</u>, en région <u>Grand Est</u> (ancienne région <u>Champagne-Ardenne</u>), au nordest de la <u>France</u>. Ce petit territoire d'environ 25 km de long sur 10 de large forme une bande qui s'enfonce profondément en <u>Ardenne belge</u>, en épousant les méandres de la <u>Meuse</u>. Les principales villes de la *pointe de Givet* sont <u>Revin</u>, Fumay et Givet.

## **Sommaire**

Identité

Géographie

Géologie et paléontologie

Faune et flore

Sites remarquables Espèces remarquables

Histoire

Culture

Économie

**Tourisme** 

Notes et références

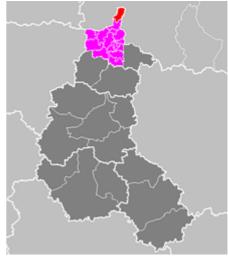
**Annexes** 

Article connexe Liens externes

## Identité

Elle s'est forgée autour de particularités géographiques mais aussi historiques et linguistiques : cette vallée encaissée a longtemps été sous la souveraineté de la principauté de Liège. On y parlait des dialectes  $\underline{\text{wallons}}$  et non  $\underline{\text{champenois}}^{1}$ .

L'histoire de l'<u>époque moderne</u> et la situation géographique attachent <u>Revin</u> à la *pointe de Givet*. En fonction du contexte, la situation économique et industrielle et l'organisation administrative de la France conduisent à considérer la *pointe de Givet* comme le territoire couvert par la communauté de communes <u>Ardenne-Rives-de-Meuse</u>.



Canton de Givet (en rouge) au nord de l'arrondissement de Charleville-Mézières (en rose).



La *pointe de Givet* représentée dans une carte de mai 1940.

# Géographie

La pointe de Givet se situe sur la bordure occidentale du <u>massif ardennais</u>, dans la région naturelle de l'<u>Ardenne</u>. C'est un territoire d'environ 250 km² en forme de pointe s'enfonçant dans la <u>Belgique</u> et constituant la partie la plus septentrionale du <u>département français des Ardennes</u>. Il correspond à la vallée de la <u>Meuse</u> ayant creusé un profond sillon dans le plateau ardennais. Limité au nord par le <u>Condroz</u>, il s'insère entre la <u>Fagne</u> à l'ouest et la <u>Famenne</u> à l'est en traversant la <u>Calestienne</u>. Au nord de la pointe de Givet s'étend le Condroz. La richesse de la flore et de la faune de la région a permis le classement de la région en zone de protection spéciale, dans le cadre du réseau Natura 2000.

Le choix de l'emplacement de la centrale nucléaire de <u>Chooz</u> a été officiellement motivé par la présence de la Meuse, comme réservoir d'eau de refroidissement. On peut cependant observer qu'une grande partie de la zone située autour de la centrale n'est pas en territoire français. Des accords de coopération entre les gouvernements belge et français ont été conclus concernant la gestion de la centrale.

## Géologie et paléontologie

#### Faune et flore

La *pointe de Givet* est reconnue pour la richesse de sa flore et de sa faune. Elle fait l'objet d'un classement *Zone de Protection*  $Sp\acute{e}ciale$  par le réseau Natura 2000 dans sa quasi-totalité $^{2}$ .

Recouverte à 80 % de forêts implantées sur un relief accidenté et sillonné par des vallées encaissées (Meuse, Semoy, Houille), la *pointe de Givet* abrite une grande variété de milieux :

- zones humides : fleuve, rivières, étangs, ruisseaux, rives, mares, marais, tourbières, forêts et prairies humides ;
- une large gamme de <u>stations forestières</u> et d'<u>essences</u>, <u>forêts riveraines</u>, forêts <u>acidophiles</u>, <u>buxaies</u>, <u>hêtraies</u>, chênaies ;
- haies, broussailles, talus, pâtures, prairies sèches, lande;
- falaises, grottes, rocailles et roches affleurantes.

C'est une aire de nichage, de reproduction, d'hivernage ou une étape migratoire pour de nombreux oiseaux dont une grande partie est concernée par une mesure de conservation ou est menacée $^2$ .

#### Sites remarquables

- Réserve naturelle Pointe de Givet et alentours : pelouses sèches, landes, rocailles et buxaies abritent de nombreuses espèces remarquables (reptiles, oiseaux, chauves-souris, papillons, flore remarquable)<sup>3, 4</sup>/<sub>2</sub>.
- Tourbières entre Les Hautes-Rivières et <u>Hargnies</u> : flore et faune de grand intérêt dont <u>castor européen</u> et Dactylorhiza sphagnicola<sup>5</sup>.
- Forêts de la vallée de la Semoy : forêts acidophile, forêts sur éboulis, roches avec végétation acidophile, forêt riveraines et végétation submergée à grand intérêt botanique et ornithologique<sup>6</sup>.
- Vallée boisée de la Houille : site très accidenté abritant des groupements forestiers rares<sup>7</sup>.

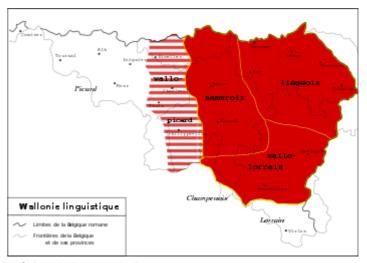
#### Espèces remarquables

### Histoire

### Culture

En tant que <u>Wallonie française</u>, la pointe de Givet a constitué avant 1914 l'un des trois territoires « wallons » (de langue wallonne) hors de la <u>Wallonie</u> « belge », avec la Wallonie <u>grand-ducale</u> (qui s'est presque éteinte : <u>Doncols</u> et <u>Sonlez</u>) et la Wallonie prussienne (ou Wallonie malmédienne).

Même si les habitants de la Botte de Givet ne parlent plus beaucoup le wallon, des traces en demeurent : à Dinant on dit "Vive Djivet pol'peket", et à Givet on dit de soi-même "Bramin d'pîres min pon d'kaûres" (beaucoup de pierres mais pas d'argent), allusion aux rocs et versants abrupts de la vallée où se nichent toujours les garnisons militaires. Jules Michelet a écrit dans son *Histoire de France* qu'il était de ce pays par sa mère (de Revin exactement), et qu'il a mis dans la



Région de langue wallonne

description de la Wallonie qu'il insère dans cette histoire un « intérêt de famille ». Dans la préface à cette *Histoire* écrite après coup, en 1871, il écrit à propos de Dinant et de Liège : « Ces pauvres Frances perdues dans les Ardennes entre des peuples hostiles et des langues opposées, m'émouvaient fort ».

Le journal *L'Ardennais* doit toujours publier sur la locale de Vireux le petit entrefilet « Kè disse à Vireux ». On est ici dans le pays d'<u>André Dhôtel</u>, de <u>Rimbaud</u> et également, d'<u>Arthur Masson</u>, de <u>Jean-Claude Pirotte</u>, des <u>Quatre fils Aymon</u>, de Michelet déjà cité, de Méhul (que Michelet considère comme wallon, en raison de son obstination à définir la Wallonie par la musique)<sup>1</sup>.

### Économie

Centrale nucléaire de Chooz

### **Tourisme**

## Notes et références

- 1. Charles Bruneau, Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne, Paris, H. Champion, 1914 (lire en ligne (https://archive.org/details/enqutelinguist01brunuoft))
- 2. Site du Plateau Ardennais (fr) Natura 2000 (http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/FR2112013.html)
- 3. Réserve naturelle Pointe de Givet(fr) Réserves naturelles de France (http://www.reserves-naturelles.org/reserve s/alpha.asp?arbo=1.0&idres=82&rub=1)
- 4. Pelouses, rochers et buxaie de la pointe de Givet (fr) Natura 2000 (http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/FR2 100246.html)
- 5. Tourbières du plateau ardennais (fr) Natura 2000 (http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/FR2100273.html)
- 6. Forêts de la vallée de la Semoy (fr) Natura 2000 (http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/FR2100299.html)
- 7. Vallée boisée de la Houille (fr) Natura 2000 (http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/FR2100302.html)

### Annexes

#### **Article connexe**

Panhandle

#### **Liens externes**

• Site du Cercle Historique de la Pointe de Givet et Terres limitrophes (http://www.ardenne-wallonne.fr/)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Pointe\_de\_Givet&oldid=149488174 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 13 juin 2018 à 15:48.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous <u>licence Creative Commons attribution</u>, partage dans les mêmes <u>conditions</u> ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les <u>conditions</u> d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les <u>crédits</u> graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez <u>comment citer les auteurs et mentionner la licence</u>.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.